

# ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (**AREP**)

## PROCÈS-VERBAL DE LA 22<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE

tenue le mercredi 19 mai 2010, à 10h30 au A-516 de l'École Polytechnique

---

Étaient présentes: Environ 40 personnes

Président d'Assemblée: Jean Rousselet, président de l'AREP

Secrétaire d'Assemblée: Henri Yelle, secrétaire de l'AREP

---

### 1. Ouverture de l'Assemblée

Le Président ouvre l'Assemblée à 10h30

Le quorum est constaté (plus de 15 membres).

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Modifications :

Au point 4, ajouter à la fin «**et mot du président**»

Au point 5, ajouter point **5-a) Présentation par nos représentants au Comité de retraite**

Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité en Assemblée tel que modifié.

### 3. Procès-verbal de la 21<sup>e</sup> Assemblée annuelle tenue le jeudi 21 mai 2009

a) Adoption

Le rapport de la trésorière, au poste de dépenses *Consultation*, est corrigé de 423,88\$ pour 423,28\$.

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 20<sup>e</sup> Assemblée annuelle est adopté à l'unanimité en Assemblée tel que modifié.

b) Affaires qui en découlent

Les affaires découlant vont être traitées au point suivant.

### 4. Démarche en recours collectif; le point et mot du président

Pour donner suite au mandat de poursuite en recours collectif que l'Assemblée avait donné au Bureau de l'AREP lors de la 21<sup>e</sup> Assemblée, ce dernier a contacté quatre cabinets d'avocats. Le Bureau de l'AREP a retenu les services de la firme *Woods*.

La firme *Woods* a pris la cause au pourcentage sur la base d'un montant forfaitaire initial et d'un pourcentage des montants qui seront recouverts en cas d'un règlement positif ; ces pourcentages varient de 15 à 30% selon le stade auquel le règlement interviendra.

Pour démarrer le processus, l'AREP a dû verser 15 000\$ plus taxes (16 931,30\$) et contracter un emprunt. À ce jour, l'emprunt a presque tout été remboursé : il reste un solde entre 2 et 3 000\$ à remettre.

Le Bureau a transmis à la cour ses documents à la cour en décembre 2009.

L'École a accusé réception de la poursuite à la fin de décembre 2009. L'École a déposé ses documents en avril 2010.

Au moment présent, un (e) juge a été nommée pour étudier la recevabilité de la cause. D'après les informations reçues de nos avocats, la cause ne sera pas étudiée par Mme la juge avant août ou septembre 2010.

Le président fait remarquer que l'AREP n'a aucune existence légale. Les retraités reçoivent de l'information, mais pas l'AREP. Les retraités élus au Comité de retraite ne viennent pas de l'AREP, mais de l'Assemblée des retraités. Les personnes fortes des retraités sont donc leurs élus au Comité de retraite. Tous les autres n'ont aucun pouvoir ni au Comité de retraite ni ailleurs.

Si l'AREP a suffisamment d'autorité pour lancer une poursuite en recours collectif, il faut cependant une personne pour parler en son nom ; dans la cause présente, c'est le président Jean Rousselet qui joue le rôle de porte parole. La poursuite est faite au nom de tous les retraités.

L'AREP est un regroupement de bénévoles qui a pour but la défense des intérêts des retraités. Jusqu'ici, c'est ce à quoi s'est attaqué l'AREP. Maintenant, avec une cotisation plus importante, l'AREP pourra encore mieux jouer ce rôle en ayant la possibilité de demander des consultations légales par exemple.

La poursuite en recours collectif est valide pour tous les retraités, membres ou non de l'AREP.

Questions de la salle :

Quelles sont les chances des retraités d'avoir gain de cause? Bonnes de l'avis du bureau de l'AREP. Avons-nous eu accès aux documents que l'École a déposés? Oui, et le Bureau de l'AREP les a étudiés.

Qu'advient-il de la cause si la juge n'autorise pas la poursuite? C'est fini et l'AREP perd son dépôt de 15k\$ versé à la firme Woods. L'AREP ne peut alors plus poursuivre, mais un retraité en son nom personnel peut encore le faire.

#### **5. Rapports de la trésorière et de la vérificatrice**

La Trésorière (Mme Nicole Forest) présente son rapport pour l'année se terminant le 30 avril 2010.

##### **1<sup>er</sup> volet :**

SOLDE au 1<sup>er</sup> mai 2009 5 297, 77\$

##### **REVENUS**

Cotisations	6 950,00	
Divers (intérêts)	2,45	
		<hr/>
		12 250,22\$

##### **DÉPENSES**

Fournitures de Bureau	254,91	
Documents aux membres	488,95	
		<hr/>
		743,86 \$

SOLDE au 17 décembre 2009 11 506,36\$

Compte fermé le 17 décembre 2009

##### **2<sup>ième</sup> volet : nouveau compte marge de crédit**

SOLDE au 17 décembre 2009 11 506,36\$

##### **REVENUS**

Cotisations (avril inclus)	3 621,00	
		<hr/>
		15 127,36\$

##### **DÉPENSES**

Frais avocats	16 932, 00	
Frais mensuels /compte		
1,95\$/mois, déc. À mars incl	7,80	
Frais mensuels/compte-marge de crédit		
4 mois à 10\$/mois	40,00	
Fournitures de Bureau	87,98	
Documents aux membres	295,19	
		17 468,41\$

SOLDE au 30 avril 2010

(2 341,02)\$ \*

• : **découvert**

En raison de son absence à l'Assemblée, la Vérificatrice (Mme Jeanne Robitaille) a fait parvenir au Bureau une lettre qui confirme l'exactitude des résultats financiers présentés à l'Assemblée par la trésorière.

Suite à une question de la salle relativement aux retraités cotisants, le président répond que l'AREP a les noms, adresses postale et courriel et numéro de téléphone d'environ 380 retraités. Mais ce ne sont pas là tous les retraités de l'École. Ainsi, des 380 retraités connus, environ 300 sont membres. Les entrées d'argent sont donc d'environ 900\$/mois.

On suggère de préparer un dépliant à remettre aux nouveaux retraités lors de leur prise de retraite pour expliquer l'association et les inciter à devenir membre.

On suggère de demander au Service des relations humaines d'inviter un membre du Bureau à faire une présentation dans le cadre des cours de préparation à la retraite.

#### **5-a) Présentations de nos élus au Comité de retraite**

##### ***Rapport de Louis Courville :***

M. Courville a assisté à 7 réunions du Comité de retraite en cours d'année. En plus de la gestion des affaires courantes, le Comité a pris des actions qui auront un effet sur notre fonds, notamment

- fait un suivi mensuel de l'état des finances de la caisse
- a changé des gestionnaires des fonds
- fait un suivi très serré de la relation entre les gestionnaires (achat des actions) et le gardien des actions. Ceci est dans le but d'éviter des fraudes.

M Courville rapporte que le fonds a rattrapé les 2/3 de ses pertes des années dernières, mais le fonds est encore en déficit de solvabilité et de continuité.

D'une façon générale, M Courville est personnellement impressionné par le sérieux du Comité de retraite tant au plan de la gestion que de la gouvernance.

##### ***Rapport de Michel Rigaud :***

M. Rigaud a assisté à 12 des 14 réunions au cours des deux dernières années. Il a suivi 5 journées de formation ; il a été impressionné par le souci du Comité de bien l'informer.

Affaire LANCER : le dossier sera bientôt clos. Le fonds va récupérer 1,3 M\$ sur environ 30 M\$ perdus.

Notre actuaire externe MERCER prévoit que nous allons avoir recouvré nos pertes en décembre 2010.

Le Comité a fait une étude approfondie du ratio *risque/rendement*.

Les règles de gouvernance, de fonctionnement et de placement du Comité sont bien évaluées et sont bien suivies.

#### **Choix d'un retraité au poste de membre du Comité de retraite de l'École**

M. Rigaud manifeste le désir de continuer à siéger au Comité de retraite. L'Assemblée le recommande unanimement.

#### **6. Élection au bureau**

M Rousselet comme président,  
M Maheux comme vice-président,  
M Yelle comme secrétaire,  
M Mayer comme président sortant  
manifestent leur désir de poursuivre leur mandat pour un an.

Le report de leur mandat est dument appuyé et accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

M. Jean-Guy Déschênes est proposé pour remplacer Mme Nicole Forest au poste de trésorier (ère).  
La proposition dument appuyée est acceptée à l'unanimité.

Une ovation est faite à Nicole Forest pour ses 15 ans de services à la trésorerie de l'AREP.

M. Maheux propose de nommer deux nouveaux conseillers au Bureau : Mme Doris McNeil et Mme Céline Lemire pour supporter le Bureau de l'AREP en se joignant au conseiller actuel M. Denis Beaudry. M Rousselet affirme que le bureau invitera ces deux dames à se joindre au bureau.

#### **7. Période de questions**

- À part quelques commentaires concernant le recours collectif, une question est posée concernant l'IPC versus l'indexation de la rente. Le président donne les explications nécessaires.
- Des informations sont données sur le congé de prime à payer de l'assurance-maladie pour les personnes retraitées de plus de 65 ans.
- Mme Claudette Poirier, une retraitée, exposera quelque unes de ses œuvres au Carrousel du Musée du Louvre à Paris en décembre prochain; les participants applaudissent et la félicitent.
- Mme Doris McNeil est la coordinatrice de la campagne Centraide à Poly. Elle invite les retraités à y contribuer et à participer aux activités.

#### **8. Nouveaux retraités, retraités décédés**

Les listes des nouveaux retraités et des retraités décédés sont présentées séance tenante.

#### **9. Divers : attentes vis-à-vis l'Association**

M. André Maheux mentionne que jusqu'ici, le Bureau a principalement travaillé à deux dossiers : la correction de l'indexation et la poursuite en recours collectif au sujet du deuxième 50% de l'indexation *ad hoc*.

M. Maheux demande aux membres s'ils ont d'autres points d'intérêts qu'ils aimeraient voir être abordés par l'Association? Les membres sont alors invités à réfléchir à cette question et à faire part de leurs suggestions au Bureau de l'AREP.

Mme Lemire informe quelle travaille, avec deux autres personnes retraitées, à organiser des activités sociales, un voyage ou une sortie, qui pourraient être élargies aux employés encore actifs à l'École. Cette initiative se fait actuellement en dehors du cadre de l'AREP.

#### **10. Clôture de l'Assemblée**

À 12h10, l'ordre du jour est épuisé et le Président déclare la levée de l'Assemblée.

Les participants sont invités à un léger goûter servi à la galerie Rolland.

Henri Yelle  
Secrétaire

Jean Rousselet  
Président

Adopté le \_\_\_\_ 2011